



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

STUDIOS ON AIR SAISON 2023/2024

Toute personne souhaitant se **réinscrire** auprès des Studios On Air et ayant fourni un **certificat médical datant de moins de 3 ans**, doit attester auprès de l'association qu'il a répondu par la **négative** à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire de santé « QS SPORT » correspondant au cerfa n°15699*01.

Un certificat médical est nécessaire en cas de réponse positive à au moins une des rubriques du questionnaire « QS SPORT »

Dans le cas où les réponses au questionnaire « QS SPORT » sont toutes négatives, l'adhérent doit remplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous.

POUR LES PERSONNES MAJEURES :

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » cerfa n°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à

Signature du participant

Le

POUR LES PERSONNES MINEURES :

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur

En ma qualité de parent/tuteur de l'enfant

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « QS SPORT » cerfa n°15699*01 en son nom et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à

Signature du représentant légal

Le

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :
par téléphone au 0320171138
par mail sur contactstudiosonair@gmail.com